



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE L'ASSOCIATION : LE HABERT – HEBERGEMENT SAINT PAUL

23 JUIN 2022

**Présents :** 23 personnes présentes + 23 personnes représentées

### 1 - Rapport moral

Le parc de logements a évolué rapidement et se situe à 47 logements.

- 23 logements « financés »
- 15 logements « non financés »
- 5 logements en partenariat avec la METRO.
- 4 logements en partenariat avec le CCAS

Au global, la qualité du parc continue de s'améliorer : des logements vétustes ont été abandonnés et nous avons effectué des travaux importants dans 2 appartements. Nous avons augmenté le nombre d'appartements mis à disposition par des propriétaires solidaires.

Le partenariat avec le CCAS et Un Toit Pour Tous a permis d'ouvrir 4 appartements supplémentaires financés par le CCAS (3700 € / logement).

La METRO et le CCAS nous adressent des familles en très grande précarité. Bien que nécessitant un accompagnement très lourd, les retours sont très positifs.

Nous avons conduit un projet de rénovation du jardin du local 51 avec l'équipe de Point d'Eau durant l'été 2021. Ce projet a été financé par une subvention de l'Archipel des Utopies (4000 €). Le partenariat avec Point d'Eau est très positif : le local et le jardin sont fortement occupés.

Enfin un week-end au festival « C'est pas du luxe » a été organisé. Il a permis d'accompagner une dizaine d'hébergés à ce festival en Avignon. Financement obtenu par les chèques vacances et la FAS.

En 2021 : 160 personnes ont été hébergées dans les logements de l'association.

#### Parc subventionné :

- 50 personnes hébergées sur le parc subventionné
- 11 entrées / 11 sorties
- Durée moyenne de l'hébergement : 24 mois
- Les ménages sortent principalement vers des logements sociaux
- Les personnes sont orientées sur notre dispositif via le SIAO, qui oriente selon les besoins des personnes et les places disponibles.

#### Parc non subventionné

- 65 personnes hébergées sur le parc non subventionné
- 2 entrées / 2 sorties
- Durée moyenne de l'hébergement : 3.5 années

### Dispositif Mise A L'abri d'Urgence ( MALU)

- 9 familles / 45 personnes hébergées sur le parc CCAS/METRO
- 4 entrées / 0 sorties
- Durée moyenne de l'hébergement : 18 mois
- Nous accueillons des personnes en situation administrative complexe et dans une très grande précarité. Ces personnes sont orientées par les maraudes du CCAS et de la METRO. Ces personnes étaient auparavant accueillies temporairement à l'hôtel, chez des tiers, ou bien en sqatt ou à la rue. L'accompagnement de ces personnes est renforcé.

**Mis au vote de l'assemblée, le rapport moral 2021 est approuvé à l'unanimité.**

## **2 - Rapport financier**

En 2021, nous avons bénéficié de financements exceptionnels :

- une subvention de la fondation Abbé Pierre pour 32400 €
- une subvention de la Fondation de France pour 10 000 €.
- Par ailleurs nous avons reçu une subvention exceptionnelle dans le cadre de la crise COVID de 8400 € de la part de la DDETS

Le résultat 2021 s'établit à - 1720 € ce qui est voisin de l'équilibre.

Pour mémoire le résultat de 2020 était de + 852 €.

La trésorerie s'est sensiblement améliorée à 380 002 € au 31/12/2021 contre 350 541 € au 31/12/2020. Mais il faut noter que nous avons une dette importante vis à vis de l'URSSAF. Sans cette dette la trésorerie serait de 324 774 €.

**Mis au vote de l'assemblée, le rapport financier 2021 est approuvé à l'unanimité.**

## **3 - Projets pour 2022**

- Réussir un nouveau projet Avignon
- Achat d'une voiture pour les déplacements des salariés
- Un appartement pour des mineurs avec le Secours Catholique
- Assurer l'équilibre financier: plusieurs démarches en cours
- Journée séminaire en Septembre / Octobre
- Réflexion sur l'accès au travail pour définir un projet AVA ( en commun avec des partenaires : Secours Catholique, Travail et Partage...)

Le 27 juin 2022

Yves Doin

Président de l'association